

ANGERS

Un îlot de calme et de charme

La Ville d’Angers achète en 1969 le logis de la Corne-de-Cerf qui deviendra, en 1993, la Maison de l’environnement.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

Le logis de la Corne-de-Cerf, entre lac de Maine et étang Saint-Nicolas, est situé dans un cadre naturel exceptionnel. On n'aurait pu souhaiter meilleur emplacement pour la Maison de l'environnement.

« Une petite herbe qu'on mange en salade »

L'une des étymologies possibles rapproche encore plus la Corne-de-Cerf de ce contexte naturel. En effet, Antoine Furetière indique dans son « Dictionnaire universel » que la corne de cerf, en latin « coronopus », est « une petite herbe qu'on mange en salade » qui doit son nom à sa forme. Alexandre Boreau, botaniste directeur du jardin des Plantes de 1838 à 1875, précise qu'elle pousse sur le bord des chemins. Elle était encore cultivée dans la vallée de la Loire, vers Mazé, en 1842. L'appellation Corne-de-Cerf se retrouve (ou retrouvait) à d'autres endroits de la ville : au faubourg Saint-Lazare, où une auberge de la Corne-de-Cerf est mentionnée en 1485-1499 ; près de la rue Pierre-Lise, par un lieu-dit et dans la Doutre, où la rue Corne-de-Cerf a été conservée entre la rue Saint-Nicolas et la place Grégoire-Bordillon, après la restauration du quartier.

Les premiers détails sur la closerie de la Corne-de-Cerf remontent à 1482 grâce aux aveux rendus à l'abbaye Saint-Nicolas-lès-Angers, dont elle dépendait. C'était une petite exploitation agricole qui ne nécessitait pas de bœufs de labour. Jehan de La Rivière, bourgeois et échevin d'Angers (les délibérations du conseil de ville le mentionnent de 1479 à 1494), est alors le propriétaire de ce domaine qui contient avec ses



La Corne-de-Cerf, novembre 1974.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 1204

dépendances environ onze hectares. Il demeure au cœur d'Angers, paroisse Saint-Pierre, où il fonde une chapelle en 1495. Sa fortune paraît donc importante et, d'après les indices stylistiques du logis, il pourrait avoir fait construire la Corne-de-Cerf. À l'époque, la bâtisse se trouvait isolée en pleine campagne. Elle était entourée de vignes et bordée à l'est par la route menant de la porte Saint-Nicolas à Pruniers. Trop modeste pour héberger les riches propriétaires du lieu, le logis ne reste tout au long de son histoire qu'une sorte de résidence secondaire, où seuls les closiers chargés d'exploiter le domaine résident de façon permanente. Les aveux du XVI^e siècle montrent qu'un second corps de logis – la petite Corne-de-Cerf – a été construit, composé de deux chambres basses et d'une étable. L'usage de la grange et du pressoir est partagé avec le propriétaire de la grande

Corne-de-Cerf. En 1606, les bâtiments sont réunis en un seul tenant par Pierre Bonneau, maître teinturier au Port-Ligny. C'est l'époque des grandes épidémies de peste. En 1626-1627, on est obligé de réquisitionner les petits logis se trouvant proches du sanitat principal, installé à la Pantière. Les malades sont notamment hébergés à la Corne-de-Cerf et jusqu'au prieuré de la Papillaie, non loin de Bouchemaine.

Au fil du temps, la closerie voit se succéder de nombreux propriétaires : Guillaume Bellet, marchand de draps de laine, époux de la fille de Pierre Bonneau ; René Berthelot, échevin d'Angers de 1664 à 1666, puis son fils René II, auditeur en la chambre des comptes de Bretagne ; Lézin Martinet, riche marchand de draps, en devient propriétaire. Elle reste dans cette famille jusqu'à sa vente en 1793 à François Bellanger, tanneur, rue de la Tannerie.

« La Ville au Lac »

À sa mort en 1806, ses biens sont estimés à 4 795,75 francs. La Corne-de-Cerf ne valait, avec ses dépendances, que 550 francs, et son mobilier, fort vétuste, 263 francs. Son fils Pierre Bellanger, marchand de draps, en devient propriétaire. Il partage ses biens entre ses enfants en 1836, à la mort de sa femme. Son fils aîné Pierre hérite de la Corne-de-Cerf et de ses dépendances qui procurent à l'époque un revenu annuel de 812 francs. Pierre Bellanger décède sans postérité en 1871. Le domaine est transmis à son neveu

Gustave Guillory, avocat à Nice, qui le vend en 1880 à Eugène Laigre, négociant en draps et étoffes à Angers, pour 35 000 francs. En 1902, Henri Laigre hérite de la Corne-de-Cerf à la mort de sa mère. Le domaine, qui s'étend sur 9 ha 83 a 70 ca, passe à Gertrude-Marie Cocard en 1937, puis à la Ville d'Angers en 1969, qui le lui achète dans le cadre de l'aménagement du lac de Maine. Les Courant, fermiers à la Corne-de-Cerf depuis les années 1830, habitent alors toujours le logis. C'est une photographie des bâtiments prise par Jean Bazantais qui est lauréate du concours de la Sauvegarde de l'Anjou en 1978. Son président, Roger Mattéi en profite pour pousser un cri d'alarme, demandant que cet îlot de calme et de charme soit conservé dans le projet de ville nouvelle appelé « la Ville au Lac ». La municipalité procède aux travaux de restauration les plus urgents en 1980-81, en attendant une restauration complète destinée à la Maison de l'environnement. Elle y est inaugurée le 6 novembre 1993.

Merci à Richard Ravalet pour ses recherches historiques sur la Corne-de-Cerf. La suite, dimanche prochain, de notre thématique Architecture avec les Kalouguine. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Les Carmélites, bientôt 400 ans de présence à Angers



Entrée du couvent des carmélites, ancien hôtel de Puygaillard, vers 1900. Musée Saint-Jean.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. R. BRISSET, 9 FI 5225

Le 11 octobre 1625, Marie Miron, comtesse de Carvas, fonde par acte passé auprès de Jehan Gousault, notaire à Angers, un couvent de religieuses carmélites selon la réforme de sainte Thérèse. La fondation de ce nouveau couvent est très certainement rendue possible par Pierre de Bérulle, l'introducteur en France, en 1604, des carmélites réformées, auquel la fondatrice et son frère Charles Miron, évêque d'Angers sont très liés. La reine mère Marie de Médicis, « gouvernante » de l'Anjou, suivant l'expression de l'époque, est elle-même sollicitée pour obtenir l'aval du roi.

Une rente annuelle

Dans l'acte de fondation, Marie Miron complète ses précédents dons par une rente annuelle de six cents livres et demande que les supérieurs du couvent – Pierre de Bérulle en particulier – fournissent aux religieuses pendant trois ans un logement convenable à Angers, le temps qu'elles puissent s'installer définitivement. Le 28 octobre, Marie de Médicis écrit en ce sens à l'évêque d'Angers et mande à Gohier, concierge de son hôtel, le logis Barrault, qu'elle désire les y voir logées « par forme d'hospice ». Le 7 novembre, l'évêque se rend en personne au conseil de ville pour y présenter la requête de la reine mère. Les échevins veulent en délibérer dans une assemblée générale spéciale, mais le secrétaire de l'évêque leur fait savoir, le 21 novembre, que Charles Miron n'entend pas que la Ville convoque une assemblée générale sur une affaire qui finalement ne regarde

que l'Église et où celle-ci ne serait « qu'une cinquantiesme voix avec le peuple »...

Logis Barrault

Le conseil de ville décide donc par lui-même » d'écrire à la reine mère. Il l'assure d'abord bien fort de l'affection des habitants et de leur obéissance en toutes occasions, puis lui fait très « humbles supplications » pour qu'il plaise à Sa Majesté « que ces religieuses ne prendront pour leur demeure aucunes maisons basties en cette ville, ains [mais] acquerront places pour y bastir et, sy faire ce peult, es fauxbourg d'icelle, ne pourront mandier en cette dicte ville ny prendre aucuns deniers d'avance pour la réception des religieuses, mais se contenteront de pensions médiocres et raisonnables ». Le conseil écrit pareillement au gouverneur de la ville et au secrétaire des commandements de Sa Majesté pour que ceux-ci l'aident à obtenir ces conditions en cas d'établissement du couvent... La réponse n'a pas dû être excessivement appréciée. Quoi qu'il en soit, on n'en était plus aux « si » : les premières religieuses arrivent à Angers le 17 janvier 1626 et le roi autorise leur établissement par lettres patentes de mars 1626. Les carmélites sont hébergées au logis Barrault jusqu'au 11 juillet 1631, où elles s'établissent rue du Tambourin dans des propriétés qu'elles ont commencé à acquérir en 1628. Le couvent se bâtit peu à peu à partir de 1632-1633, réutilisant également des bâtiments existants, comme l'hôtel de Puygaillard.

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Une terre agricole avant les Hauts-de-Saint-Aubin



Quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, boulevard Jean-Moulin, le 28 février 2009. Sur le plateau des Capucins, la ville s'est aujourd'hui largement étendue.



PHOTO : SYLVAIN BERTOLDI

Dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, les clichés récents sont déjà des photos mystère. Jusqu'en 2003, ce qui est encore le plateau des Capucins reste une terre agricole, exploitée par la famille Chalumeau à la ferme de la Gâtelière. Cette même année 2003, la Ville

d'Angers retient le projet de Roland Castro et Sophie Denissof pour l'urbanisation du plateau, rebaptisé quartier des Hauts-de-Saint-Aubin en juin 2007. Les travaux viennent de débuter, à l'îlot des Chalets, qui se trouve dans le dos du photographe, posté boulevard

Jean-Moulin. Plus précisément, on commence l'immeuble à l'angle de la future rue du Haut-Rocher. L'îlot des Chalets est achevé en 2010. L'urbanisation gagne l'autre côté du boulevard Jean-Moulin, sur la gauche du cliché. La rue Marie-Amélie-Cambell est inaugurée le

29 septembre 2012. En vis-à-vis est aménagé le cœur du quartier, place de la Fraternité, confirmé par l'installation d'un marché hebdomadaire en 2021, puis par la maison de quartier et le relais mairie en 2023.

S.B.

ÇA S'EST PASSÉ LE SEPTEMBRE 2015 Cinq nouvelles rues baptisées

Le troisième week-end de septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la municipalité d'Angers a dévoilé les plaques de cinq nouvelles rues dans les Hauts de Saint-Aubin, « honorant ainsi la mémoire de quatre architectes et d'un mosaïste », rapporte Le Courrier de l'Ouest. « D'abord deux rues déjà existantes, situées à côté de l'école Mandella : l'une dédiée à André Mornet, qui a consacré plus de 60 ans à l'architecture angevine. On lui doit entre autres le Wellcome, l'école de la Blancheraie, la rénovation des quartiers Saint-Michel et Saint-Nicolas... L'autre porte le nom d'Isidore Odorico, le mosaïste (et ancien joueur du Stade Rennais) qui a

décoré la Maison Bleue ». « Trois autres rues, qui verront le jour dans les mois qui viennent, ont également été baptisées », poursuit le quotidien. « L'une du nom de Bernard Zehrfuss, né à Angers d'une famille alsacienne, et auteur de la Tour Anjou à la Défense. L'autre au nom de Roger Jusserand, l'architecte de la Maison Bleue, mais aussi de la faculté de pharmacie ou de l'hôtel Continental. La dernière, enfin, en l'honneur d'Yves Rolland, d'abord élève d'André Mornet avant de créer son propre cabinet rue Saint-Aubin, puis rue Tous-saint en 1970 ».